

ainsi le droit de signer les contrats de mariage des princes de Savoie et d'avoir la préséance sur tout autre auprès de la personne du souverain.

En reconnaissance, des excellents conseils de son gouverneur, qui mourut en 1419, Amédée VIII lui fit célébrer de splendides obsèques, le 20 mars 1418, à l'abbaye de la Chassagne; treize cent cinquante-sept chapelains ou religieux y assistèrent et l'on présenta dix chevaux à l'offertoire de la messe. Ce noble témoignage de l'estime d'un grand prince pour un fidèle serviteur est aussi glorieux pour l'un que pour l'autre (1).

Le noble défunt ne laissa point d'enfants d'Elise Baux, sa femme, et son héritage fut recueilli par ses sœurs, les dames de Montbel et de Montrevel. Le partage eut lieu le 14 mars 1418, et le Montellier échut à la dame de Montbel, épouse de Gui de Montbel d'Entremont. Il resta dans cette famille jusqu'au mariage de Jacqueline de Montbel avec l'amiral Gaspard de Coligny.

Cette famille eut à remplir quelques obligations contractées par les anciens possesseurs du Montellier. Ainsi Gâcon nous apprend que Jean de Villars, grand-oncle de Guigues de Montbel, avait légué 800 florins à l'abbaye de la Chassagne. Cette somme ne fut jamais soldée et à la mort de Guigues, advenue en 1435, il légua à l'abbaye les dîmes du Montellier et de Joyeu en paiement de cette dette. Quatre ans plus tard, le 21 mai 1439, frère Guillaume Rivier, abbé de la Chassagne fit abandon de tous les droits qu'il avait acquis sur la seigneurie de Montellier entre les mains de Jean de Seyssel, seigneur de Barjact, maréchal de Savoie et tuteur de Jacques de Montbel, et cela moyennant la somme de 300 florins de Savoie. La transaction fut reçue par Philippe Meyneyrius, notaire à Bourg en Bresse (2).

Les seigneurs de Montbel ne possédaient qu'une por-

(1) Costa de Beauregard, *Souvenirs du règne d'Amédée VIII*, p. 23.

(2) *Inventaire des archives du château d'Espine*, folio 210.